

RCS : DIEPPE Code greffe : 7601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIEPPE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00127 Numéro SIREN : 492 578 661 Nom ou dénomination : DIEPPEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2018 sous le numéro de dépôt 2054

«DIEPPEDIS»

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIEPPE
REÇU

LE 12 OCT. 2018

Société par Actions Simplifiée au capital de € 40 000
Siège Social : Etran
76370 MARTIN EGLISE
492 578 661 RCS DIEPPE

2018 B 2054

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A large, stylized handwritten mark, possibly a signature or a stamp, consisting of a large loop and a vertical line.



N° 10937*20

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2018

Désignation de l'entreprise : <u>Sas DIEPPEDIS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>Hameau d'Etran 76370 MARTIN EGLISE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>49257866100018</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/03/2018</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de développement*	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 202		
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	248 907		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	630 473		
	Immobilisations en cours	AV	AW	27 598		
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	15 518 940		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE	803 151		
	Prêts	BF	BG	10 194		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	-2 419		
	TOTAL (II)	BJ	BK	17 252 046		
	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	2 461 045	
		AVANCES ET ACOMPTES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
			Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	742 177
			Autres créances (3)	BZ	CA	1 718 459
			Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG	182 498	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	156 771	
		TOTAL (III)	CJ	CK	5 260 950	
COMPTES DE RÉGULARISATION		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	22 512 996		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété :*		Immobiliations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise Sas DIEPPEDISNéant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG	3 625 251	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	813 527	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	27 035	
	TOTAL (I)	DL	4 509 814	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	50 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	50 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 789 003	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	194 848	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 642	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 522 407	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 202 678	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	30 181	
	Autres dettes	EA	212 423	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	17 953 182		
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	22 512 996	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	11 394 588	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 257 206		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Sas DIEPPEDIS

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	38 817 287	FB		FC	38 817 287
	Production vendue { biens * services *	FD	3 354 363	FE		FF	3 354 363
		FG	865 533	FH		FI	865 533
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	43 037 184	FK		FL	43 037 184
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	29 240
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	155 827
	Autres Produits (1) (11)					FQ	308 173
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	43 530 424
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	34 130 609
	Variation de stock (marchandises) *					FT	80 461
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	53 593
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 920 731
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	482 375
	Salaires et traitements * 3					FY	3 220 235
	Charges sociales (10)					FZ	1 102 188
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements *		GA	222 727
				- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	101 291
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	35 239
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	42 349 448
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 180 976
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	249 809
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 309
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 069
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GP	259 187
	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	496 787
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	496 787
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-237 600
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	943 376

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise Sas DIEPPEDISNéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	167 490
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	167 490
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	43 688
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	153 178
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	50 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	246 866
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-79 376
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	51 536
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-1 064
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	43 957 101
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	43 143 573
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	813,527
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	85 704
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	41 815
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	20 522
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	257 137
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) .	IK	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	IX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	65 665
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3		
(14) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A4	6 080	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités		6 138	
Autres chrg except sur opér gest		35 367	
Franchise vétusté sinistre		2 183	
Vnc immo corpo		2 781	
Vnc immo finan		150 397	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
Prdt ex ant énergie			45 000
Prdt ex ant sous traitance			1 651
Prdt ex ant honoraires			292
Prdt ex ant publicité			9 840
Prdt ex ant cotisations			26 849

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 22 512 995,72 Euros, dégage un bénéfice de 813 527,46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est «société mère».

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	de 05 à 20 ans
- Matériels et outillages industriels	de 03 à 10 ans
- Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
- Matériel de transport	de 03 à 10 ans
- Matériel de bureau et informat	de 02 à 05 ans
- Mobilier	5 ans

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgv et les cpv).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

fy

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise										Sas DIEPPEDIS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations									
								1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
												2				3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ			D8			D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	123 054		KE			KF	13 500					
CORPORELLES	Terrains								KG			KH			KI						
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants]		L9				KJ			KK			KL					
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants]		M1				KM			KN			KO					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants]		M2				KP			KQ			KR					
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]		M3				KS	1 003 802		KT			KU	69 373				
		Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV	847 606		KW			KX	233 140				
		Matériel de transport *								KY	82 421		KZ			LA	11 667				
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	108 180		LC			LD	16 167				
		Emballages récupérables et divers *								LE			LF			LG					
	Immobilisations corporelles en cours								LH	129 181		LI			LJ	6 300					
	Avances et acomptes								LK			LL			LM						
	TOTAL III								LN	2 171 190		LO			LP	336 647					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G			8M			8T						
	Autres participations								8U	15 518 940		8V			8W						
	Autres titres immobilisés								IP	788 187		IR			IS	165 361					
	Prêts et autres immobilisations financières								IT	10 246		IU			IV	9 009					
	TOTAL IV								LQ	16 317 373		LR			LS	174 370					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	18 611 617		ØH			ØJ	524 517						
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
						par virements de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
						1				2				3				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO			LV			LW	136 554		IX	136 554				
CORPORELLES	Terrains						IP			LX			LY			LZ					
	Constructions	Sur sol propre				IQ			MA			MB			MC						
		Sur sol d'autrui				IR			MD			ME			MF						
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS			MG			MH			MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT			MJ			MK	1 073 176		ML	1 073 176				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU			MM			MN	1 080 747		MO	1 080 747					
		Matériel de transport				IV			MP	7 417		MQ	86 671		MR	86 671					
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW			MS			MT	124 347		MU	124 347					
		Emballages récupérables et divers *				IX			MV			MW			MX						
	Immobilisations corporelles en cours				107 883		MY			MZ			NA	27 598		NB	27 598				
	Avances et acomptes						NC			ND			NE			NF					
	TOTAL III				107 883		IY			NG	7 417		NH	2 392 538		NI	2 392 539				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ			ØU			M7			ØW					
	Autres participations						IØ			ØX			ØY	15 518 940		ØZ	15 518 940				
	Autres titres immobilisés						I1			2B	150 397		2C	803 151		2D	803 151				
	Prêts et autres immobilisations financières						I2			2E	11 480		2F	7 775		2G	7 776				
	TOTAL IV						I3			NJ	161 877		NK	16 329 866		2H	16 329 867				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				107 883		I4	107 883		ØK	169 294		ØL	18 858 958		ØM	18 858 960					

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 31/03/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas DIEPPEDISNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise <u>Sas DIEPPEDIS</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	109 650	PF	11 702	PG		PH	121 352	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	723 890	QA	100 379	QB		QC	824 269	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	410 266	QE	93 585	QF		QG	503 851	
	Matériel de transport		QH	47 930	QI	8 289	QJ	4 635	QK	51 583	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	97 084	QM	8 772	QN		QO	105 856	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	1 279 171	QV	211 025	QW	4 635	QX	1 485 560	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	1 388 821	ØP	222 727	ØQ	4 635	ØR	1 606 912	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		DOTATIONS				REPRISES					
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise Sas DIEPPDIS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

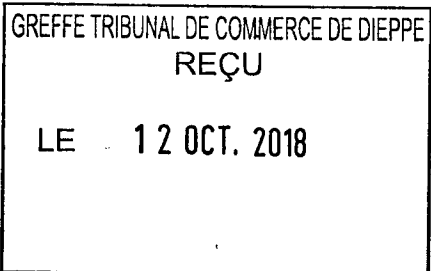
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Désignation de l' entreprise : Sas DIEPPEDIS				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	10 194	UR		US	10 194				
	Autres immobilisations financières	UT	-2 419	UV		UW	-2 419				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	89 309		89 309						
	Autres créances clients	UX	742 276		742 276						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY	6 850		6 850						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	7 200		7 200						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	196 837		196 837					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	128 785		128 785					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	36 494		36 494					
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	803 510		803 510						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	548 783		548 783						
	Charges constatées d'avance	VS	156 771		156 771						
	TOTAUX		VT	2 724 590	VU	2 716 815	VV	7 775			
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	9 009								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	11 241								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 857 206		1 857 206						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	10 931 797		4 374 845		3 416 864		3 140 089		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 522 407		3 522 407						
Personnel et comptes rattachés		8C	496 164		496 164						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	291 960		291 960						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	115 661		115 661						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	298 894		298 894						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	30 181		30 181						
Groupe et associés (2)		VI	194 848		194 848						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	212 423		212 423						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	17 951 540	VZ	11 394 588		3 416 864		3 140 089		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	150 220	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 007 226	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							



DIEPPEDIS

Société par actions simplifiée

Hameau d'Etran

76370 MARTIN EGLISE

**Rapport des commissaires
aux comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 mars 2018

DELOITTE ET ASSOCIES
19 rue Edouard Vaillant
37000 TOURS

VDB ET ASSOCIES
15 avenue Paul Claudel
80480 DURY

DIEPPEDIS

Société par actions simplifiée

Hameau d'Etran
76370 MARTIN EGLISE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2018

Aux associés de la société DIEPPEDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DIEPPEDIS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les

omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Tours et Dury, le 14 septembre 2018

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & Associés



Bernard GROUSSIN

VDB ET ASSOCIES



Rachid AISSAOUI



Aurélie DELMAS

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de Résultat

Annexe

BILAN

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

	Valeurs au 31/03/18			% de l'actif	Valeurs au 31/03/17	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr.	Val. Nettes			
ACTIF						
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	136 554	121 352	15 202	4	13 404	4
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	1 073 176	824 269	248 907	7	279 912	7
Autres immobilisations corporelles	1 291 764	661 291	630 473	4	482 927	4
Immobilisations corporelles en cours	27 598		27 598	0	129 181	0
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations	15 518 940		15 518 940	73	15 518 940	73
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	803 151		803 151	4	788 187	4
Prêts	10 194		10 194	0	12 427	0
Autres immobilisations financières	-2 419		-2 419	0	-2 180	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	18 858 958	1 606 912	17 252 046	77	17 222 797	77
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	2 472 927	11 883	2 461 045	14	2 547 214	14
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	831 585	89 408	742 177	4	782 128	4
Autres créances (3)	1 728 459	10 000	1 718 459	10	1 281 785	7
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	182 498		182 498	1	107 099	1
Charges constatées d'avance (3)	156 771		156 771	0	171 028	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 372 241	111 291	5 260 950	23	4 889 254	23
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	24 231 198	1 718 203	22 512 996	100	22 112 051	100
(1) Droit au bail						
(2) Plus d'un an (brut)						
(3) Plus d'un an (brut)						

BILAN (SUITE)

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 40 000)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et Comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GENERAL

Valeurs au 31/03/18	% du passif	Valeurs au 31/03/17	% du passif
40 000		40 000	
4 000	16	4 000	13
3 625 251		2 866 627	
813 527	4	858 624	4
4 482 779	20	3 769 251	17
27 035		27 035	
4 509 814	20	3 796 286	17
50 000		14 000	
50 000		14 000	
12 789 003	57	13 372 591	6
194 848	1	184 972	
1 642		1 622	
3 522 407	16	3 164 023	1
1 202 678	5	1 230 958	
30 181		152 188	
212 423	1	195 411	
17 953 182	80	18 301 765	8
22 512 996	100	22 112 051	10

(1) Dont : pas d'un an

(1) Dont : moins d'un an

(2) Dont : courants bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont : emprunts participatifs

6 556 952

11 394 588

2 257 206

18 300 143

1 975 945

COMPTE DE RÉSULTAT

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

	Du 01/04/17 Au 31/03/18	% CA	Du 01/04/16 Au 31/03/17	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	38 817 287	90	38 589 319	90	227 968	1
Production vendue (biens et services)	4 219 897	10	4 065 578	10	154 318	4
Montant net du chiffre d'affaires	43 037 184	100	42 654 897	100	382 287	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	29 240		21 826		7 414	3
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	155 827		140 952		14 875	1
Autres produits	308 173	1	257 241	1	50 932	2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	43 530 424	101	43 074 916	101	455 507	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	34 130 609	79	34 421 239	81	290 630	1
Variation de stocks	80 461		140 622		221 083	15
Achats de matières premières et autres approvisionnements	53 593		58 604		5 011	
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	2 920 731	7	2 616 860	6	303 871	1
Impôts, taxes et versements assimilés	482 375	1	490 209	1	-7 834	
Salaires et traitements	3 220 235	7	3 100 117	7	120 118	
Charges sociales	1 102 188	3	1 041 947	2	60 241	
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	222 727	1	184 088		38 639	
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	101 291		86 078		15 212	
Dotations aux provisions			14 000		14 000	-1
Autres charges	35 239		36 641		-1 403	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	42 349 448	98	41 909 161	98	440 287	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 180 976	3	1 165 756	3	15 220	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Ont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Ont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

		Du 01/04/17 Au 31/03/18	% CA	Du 01/04/16 Au 31/03/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers							
De participation	(3)	249 809	1	249 809	1		
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.	(3)	1 309		276		1 033	374
Autres intérêts et produits assimilés	(3)	8 069		7 092		976	14
Reprises sur prov., dépréciations, transferts							
Différences positives de change							
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement							
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		259 187	1	257 178	1	2 009	1
Charges financières							
Dot. amortissements, dépréc., prov.							
Intérêts et charges assimilées (4)		496 787	1	520 861	1	-24 074	-5
Différences négatives de change							
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement							
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		496 787	1	520 861	1	-24 074	-5
RÉSULTAT FINANCIER		-237 600	-1	-263 683	-1	26 083	10
RÉSULTAT COURANT avant impôts		943 376	2	902 072	2	41 304	5
Produits exceptionnels							
Sur opérations de gestion				829		-829	-10
Sur opérations en capital		167 490		10 000		157 490	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges				87 238		-87 238	-10
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		167 490		98 067		69 424	7
Charges exceptionnelles							
Sur opérations de gestion		43 688		94 802		-51 114	-5
Sur opérations en capital		153 178		9 435		143 743	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.		50 000				-50 000	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		246 866	1	104 238		142 629	13
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-79 376		-6 171		-73 205	
Participation des salariés aux résultats		51 536		61 758		-10 222	
Impôt sur les bénéfices		1 064		-24 481		23 417	
TOTAL DES PRODUITS		43 957 101	102	43 430 161	102	526 940	
TOTAL DES CHARGES		43 143 573	100	42 571 537	100	572 037	
Bénéfice ou Perte		813 527	2	858 624	2	-45 097	

(3) Produits concernant les entités liées
(4) Intérêts concernant les entités liées

ANNEXE LÉGALE

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe légale

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 22 512 995,72 Euros, dégage un bénéfice de 813 527,46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est «société mère».

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	de 05 à 20 ans
- Matériels et outillages industriels	de 03 à 10 ans
- Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
- Matériel de transport	de 03 à 10 ans
- Matériel de bureau et informat	de 02 à 05 ans
- Mobilier	5 ans

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgV et les cpv).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Il a été constaté au 31 mars 2018 un crédit d'impôt compétitivité emploi d'un montant de 180 069 euros, calculé en fonction des salaires versés du premier janvier au 31 décembre 2017 dont 40 793 euros avaient été provisionnés en produit à recevoir au 31 mars 2017.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi calculé en fonction des salaires du premier au 31 janvier 2018 a été constaté en produit à recevoir pour un montant de 36 494 euros.

La quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personne s'élève à 321 euros.

Ce crédit d'impôt d'un montant global de 182 091 euros a été comptabilisé en déduction de l'impôt sur les sociétés.

UTILISATION DU CICE :

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi relatif à l'année 2016 d'un montant de 166 761€ a été utilisé en 2017 pour le financement des investissements.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V: brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	123 054	13 500
	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 003 802	69 373
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	847 606	233 140
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	82 421	11 667
		Matériel de bureau & mobilier informatique	108 180	16 167
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours		129 181	6 300
FINANCIERES	Avances et acomptes	TOTAL	2 171 190	336 647
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		15 518 940	
	Autres titres immobilisés		788 187	165 361
	Prêts et autres immobilisations financières		10 246	9 000
TOTAL GENERAL			16 317 373	174 370

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt. poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		136 554	136 554
	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons			
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			1 073 176	1 073 176
		Inst. gal. agen. amé. divers		1 080 747	1 080 747
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	7 417	486 671	86 671
		Mat. bureau, inform., mobilier		124 347	124 347
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		107 883	27 598	27 598
FINANCIERES	Avances et acomptes	TOTAL	107 883	2 392 538	2 392 538
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			15 518 940	15 518 940
	Autres titres immobilisés		150 397	803 151	803 151
	Prêts & autres immob. financières		11 480	7 775	7 775
TOTAL GENERAL			161 877	16 329 866	16 329 866

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	109 650	11 702		121 352
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		723 890	100 379		824 269
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	410 266	93 585		503 851
	Matériel de transport	47 930	8 289	4 635	51 584
	Mat. bureau et informatiq., mob.	97 084	8 772		105 856
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	1 279 171	211 025	4 635	1 485 561
	TOTAL GENERAL	1 388 821	222 727	4 635	1 606 913

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
		Differential de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal (exceptionnel)	Differential de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal (exceptionnel)	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de								
Dotations								
	TOTAL GENERAL							
	Total général non ventile							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Pri mes de remboursement des obligations					

ETAT DES PROVISIONS

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

TABEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	27 035			27 035
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	27 035			27 035
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		20 000		20 000
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	14 000	30 000	14 000	30 000
	TOTAL	14 000	50 000	14 000	50 000
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	6 174	11 883	6 174	11 883
	Sur comptes clients	69 988	89 408	69 988	89 408
	Autres provisions pour dépréciation	10 000			10 000
	TOTAL	86 162	101 291	76 162	111 291
	TOTAL GENERAL	127 197	151 291	90 162	188 326
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		101 291	90 162	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles		50 000		
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

ETAT DES CRÉANCES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

ETAT DES CRÉANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	10 194		10 19
	Autres immobilisations financières	2 419		2 41
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	89 309	89 309	
	Autres créances clients	742 276	742 276	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	6 850	6 850	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 200	7 200	
	Impôts sur les bénéfices	196 837	196 837	
	Etat & autres	128 785	128 785	
	coll. publiques	36 494	36 494	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	803 510	803 510	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	548 783	548 783	
	Charges constatées d'avance	156 771	156 771	
	TOTAUX	2 724 590	2 716 815	7 7
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice	9 009	
	(2) des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	11 241	
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ETAT DES DETTES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

ETAT DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	1 857 206	1 857 206		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	10 931 797	4 374 845	3 416 864	3 140 089
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		3 522 407	3 522 407		
Personnel & comptes rattachés		496 164	496 164		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		291 960	291 960		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv.	Taxe sur la valeur ajoutée	115 661	115 661		
publiques	Obligations cautionnées				
Autres impôts, tax & assimilés		298 894	298 894		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		30 181	30 181		
Groupe & associés (2)		194 848	194 848		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		212 423	212 423		
Dettes représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		17 951 540	11 394 588	3 416 864	3 140 089
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 220			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	1 007 226			
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	156 771
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	156 771

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	891 720
Autres créances	501 100
Disponibilités	
TOTAL	892 830

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	97 423
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	340 504
Dettes fiscales et sociales	814 558
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	93 812
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 346 296

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Titres composant le capital social au début de l'exercice
Titres émis pendant l'exercice
Titres remboursés pendant l'exercice
Titres composant le capital social à la fin d'exercice

NOMBRE	VALEUR NOMINALE
4 000,00	10,00
4 000,00	10,00

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	38 817 287		38 817 287
Ventes de produits finis	3 354 363		3 354 363
Prestations de services	865 533		865 533

Chiffre d'affaires	43 037 183	43 037 183
---------------------------	-------------------	-------------------

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 180 976	969 359	124 275	1 056 701
RÉSULTAT FINANCIER	-237 600	-231 517	-77 172	-160 428
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-79 376	-82 741	-27 580	-51 796
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-51 536	-61 758	-20 586	-30 950

ETAT DES CRÉDITS-BAILS

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	128 371	48 696	25 674	54 001
Autres immobs corporelles	70 010	31 884	22 706	15 420
Immobilisations en cours				
TOTAL	198 381	80 580	48 380	69 421

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages	51 726	26 582	78 308
Autres immobs. corporelles	21 799	15 153	36 952
Immobilisations en cours			
TOTAL	73 526	41 735	115 261

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages	21 506	33 116		54 622	724			724
Autres immobs. corpor.	9 816			9 816	38 628			38 628
Immobilisations en cours								
TOTAL	31 323	33 116		64 439	39 351			39 351

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 672 781,00 Euros.

Les méthodes de calcul sont les suivantes:

- Condition: (départ volontaire)
- Age estimé de la retraite: 65 ans
- Méthode de calcul: droits accumulés avec projection salariale (progression: 2%)
- Rotation: lente
- Taux d'actualisation retenu: 0.73%
- Convention collective n°3305: commerce à prédominance alimentaire.

Le montant de l'engagement retraite est indiqué charges comprises. Un taux moyen de 44.46% a été appliqué.

ENGAGEMENTS DONNES

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	3 475 452					3 475 452
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	64 439					64 439
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	3 539 891					3 539 891
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	672 781					672 781
TOTAL	4 212 672					4 212 672

ENGAGEMENTS RECUS

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas **DIEPPEDIS**

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 065 699	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	7 065 699	

ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
14 Amortissements dérogatoires						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés	20 586		17 179	20 586	17 179	
- contribution sociale de solidarité						
- autres	21 068		20 896	21 068	20 896	
32A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	41 654		38 075	41 654	38 075	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

EFFECTIF

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

LES EFFECTIFS

	31/03/2018	31/03/2017
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	7,00	7,00
Agents de maîtrise	12,00	14,00
Employés et techniciens	99,00	96,00
Ouvriers		
Total	118,00	117,00

ENTREPRISES LIÉES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	15 518 940	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	15 518 940	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	803 510	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	803 510	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes		
Produits		
Produits de participations	249 809	
Autres produits financiers	7 328	

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 04/17 au 03/18	Exercice 04/16 au 03/17	Exercice 04/15 au 03/16	Exercice 04/14 au 03/15	Exercice N-4
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	43 037 184	42 654 897		41 835 343	42 324 616
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 147 855	1 000 122	1 177 376	686 318	629 650
Impôts sur les bénéfices	-1 064	-24 481	-59 978	-22 099	-80 674
Participation des salariés due au titre de l'exercice	51 536	61 758	84 601		
Résultat net (C)	813 527	858 624	723 285	603 557	565 782
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	283 855	104 221	309 512	104 860	144 541
Résultat distribué (D)					
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	286,96	250,03	294,34	171,58	157,41
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	274,35	240,71	258,20	177,10	177,58
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	203,38	214,66	180,82	150,89	141,45
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	151	148	131	130	145
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 220 235	3 100 117	3 150 692	3 041 522	2 918 492
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	1 102 188	1 041 947	1 068 358	1 015 993	959 717

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres à la clôture de l'exercice (31/03/2017) avant affectations	2 937 662
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	758 624
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice (01/04/2017)	3 696 286
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	3 696 286
Variations en cours d'exercice	813 527
Variation du capital	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	
Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	
Contreparties de réévaluations	
Variations des provisions règlementées et subventions d'équipement	
Autres variations	813 527
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	4 509 813
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	813 527
Dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	813 527

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

Informations financières (5)			Filiales et participations (1)		Filiales et participations (1)				
Capital (6)	Reserves et report affectation des résultats (5) (10)	Quote part du capital détenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) : (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
192 000	331 093	19,9989	15 518 940	15 518 940	664 917	17 065 699	620 642	3270 531	249 809

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales
(+ 50% du capital détenu par la société)
SDD - Hameau d'Etran 76370 MARTIN EGLISE - 319714630
(10 à 50% du capital détenu par la société)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales
(+ 50% du capital détenu par la société)
SDD - Hameau d'Etran 76370 MARTIN EGLISE - 319714630

2. Participations
(10 à 50% du capital détenu par la société)

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (5 B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

Informations financières (5)

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
-------------	---	-----------------------------------	---	--	---	---	---	--

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Sas **DIEPPEDIS**

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION		CHARGES	PRODUITS
Total		246 866	
671200	pénalités, amend.fisc. pénales	6 138	
671800	autr.charg.except./op.gestion	35 367	
671810	franchises vétusté s/sinistres	2 183	
675200	val.elem.cedes immo.corp.	2 781	
675600	v.n.c. immob.financières	150 397	
687500	dotat.provis. risq.ch.except.	50 000	
Total			167 490
775200	prod. cess. immob.corp.		7 500
775600	prod. cess. immob.financières		159 990

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

DÉSIGNATION		CHARGES	PRODUITS
Total		20 523	
652606	ch./ex.ant-ach.matièr.-fournit	3 433	
652611	ch./ex.ant-sous-traitance	617	
652615	ch./ex.ant-entretien répar.	3 479	
652616	ch./ex.ant-assurances	203	
652622	ch./ex.ant-rém.interméd. hono.	264	
652628	ch./ex.ant-cotizat. & divers	1 691	
654400	pertes s/créances exerc.ant.	10 835	
Total			85 704
752606	pr./ex.ant-ach.matièr.-fournit		45 000
752611	pr./ex.ant-sous-traitance		1 651
752622	pr./ex.ant-rém.interméd. hono.		292
752623	pr./ex.ant-publicité		9 840
752628	pr./ex.ant-cotizat. & divers		26 849
752651	pr./ex.ant-redevances...		406
752708	pr./ex.ant-produits annexes		1 666

DÉTAIL DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

**Détail des engagements hors
bilan**

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

Engagements donnés

DATE D'AUTORISATION	DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS	MONTANT
ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU GROUPE RIVERY EXPLOITATION		635 646 €
28/08/2014	Caution solidaire de la Société SCI DE LA BORNE au profit d'ARKEA en garantie du remboursement de deux emprunts de 625 000€ soit au total 1 250 000€ et ce, à hauteur de 162 500€ incluant le principal, les intérêts de retard, commissions, frais et accessoires, pour une durée de 144 mois, Solde au 31/12/2017 ; 1 089 850€	162 500 €
28/08/2014	Caution solidaire de la Société SORIDIS au profit d'ARKEA en garantie du remboursement de deux emprunts de 150 000€ soit au total 300 000€ et ce, à hauteur de 39 000€ incluant le principal, les intérêts de retard, commissions, frais et accessoires, pour une durée de 108 mois. Solde au 31/03/2018; 160 714.36€	39 000 €
ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SOCIETE TILLOY		434 196€
30/06/2016	Caution solidaire de la société TILLOY en garantie d'un emprunt global de 17 800 000 euros souscrit auprès des banques CRCA Nord de France, BPI Financement, CIC Nord Ouest, Crédit Coopératif, Caisse d'épargne et de prévoyance Nord France Europe, et Arkéa Banques entreprises et institutionnels, et ce à hauteur de 434 146,34€ en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.	434 196 €
ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SOCIETE SOFREGA		1 430 000€
31/08/2017	Caution solidaire et divise de la société SOFREGA au profit d'un emprunt global de 11 000 000€ auprès du Crédit Agricole Nord de France, à hauteur de 13% de l'encours, soit pour un montant de 1 430 000€ plus intérêts de retard, commissions, frais et accessoires, pour une durée de 15 ans dont 1 an de différé de capital.	1 430 000€
ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SOCIETE SCAPARTOIS		975 610€
11/05/2017	Caution solidaire de la société SCAPARTOIS en garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant total de 40 000 000€ consenti auprès de la caisse régionale de crédit agricole mutuel nord de France, de la BPIFRANCE financement, du CIC coopératif, de la caisse d'épargne et de prévoyance nord France europe, de Arkea, pour un montant en principal de 975 609.76€ plus intérêts, commissions, frais et accessoires, remboursable en 199 mois.	975 610€
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		3 475 452 €

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

Engagements donnés par des tiers en garantie de dettes financières de DIEPPEDIS

DATE D'AUTORISATION	DESSCRIPTIF DES ENGAGEMENTS	MONTANT
04/01/2007	En garantie d'un concours bancaire de 7 755 000 € auprès de la Société Générale • Caution solidaire de Monsieur et Madame HENNEBIL à hauteur de 10%. • Caution divise et solidaire de la société DOUAIDIS à hauteur de 20% de 3 877 500 € soit 775 500 € plus intérêts pendant 3 ans post différé. • Caution divise et solidaire des sociétés AMANDIS, SRD à hauteur de 15%, de CARVIDIS, LIANOUDIS, ETADIS, DETA DISTRIBUTION, à hauteur de 10% et de RIVERY EXPLOITATION et SAS ATTINDIS à hauteur de 5% de 3 877 500 € plus intérêts pendant 3 ans post différé. • Sur l'exercice 2009/2010, la société Amandis s'est substituée à la Société Douaidis comme parrain principal. • La levée des cautions des parrains est possible après 3 exercices consécutifs au cours desquels RN > 0 + Caf consolidée est suffisante pour faire face au remboursement des emprunts.	
29/06/2012	Réaménagement du concours bancaire de 7 755 000 € auprès de la Société Générale Augmentation de la durée de remboursement du prêt de 5 ans. L'échéance finale est reportée au 12/01/2027. Majoration du taux du taux euribor 3 mois + 0.40% à euribor 3 mois + 1.5%. Modification des garanties attachées à ce prêt : • Caution solidaire de la Société AMANDIS à hauteur de 20% de l'encours soit 1 133 240 €. • Caution solidaire des Sociétés DOUAIDIS et SRD à hauteur de 15% de l'encours soit 849 930 € chacune. • Caution solidaire des Sociétés CARVIDIS, LIANOUDIS, ETADIS et DETA DISTRIBUTION à hauteur de 10% soit 566 620 € chacune. • Caution solidaire des Sociétés RIVERY EXPLOITATION et ATTINDIS à hauteur de 5% soit 283 310 € chacune. • Une main levée partielle (à hauteur de 50%) du cautionnement divis et solidaire sera possible après 3 exercices consécutifs au cours desquels RN>0 + CAF consolidée suffisante pour faire face aux charges de remboursement de l'emprunt consolidées + absence de report à nouveau négatif. • Caution solidaire de Mr Hennebil à hauteur de 736 000 € incluant principal, intérêts, frais, accessoires et pénalités pour une durée de 16 ans et 6 mois. L'en cours au 31/03/2018 s'élève à 3 516 800 €	3 516 800 €

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

DATE D'AUTORISATION	DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS	MONTANT
26/04/2012	En garantie d'un concours bancaire de 3 000 000 € auprès de la banque Edel Emprunt remboursable en 84 mois, avec remboursement du capital in fine et paiement des intérêts trimestriels, moyennant un taux variable. • Caution solidaire de la Société AMANDIS à hauteur de 600 000 € • Caution solidaire des Sociétés DOUAIDIS, SRD à hauteur de 450 000 € chacune • Caution solidaire des Sociétés CARVIDIS, LIANOUDIS, ETADIS et DETA DISTRIBUTION à hauteur de 300 000 € chacune. • Caution solidaire des Sociétés RIVERY EXPLOITATION et ATTINDIS à hauteur de 150 000 € chacune • Caution hypothécaire de la Société SDD à hauteur de 3 000 000 € portant sur l'ensemble immobilier sis à Martin Eglise. L'en cours au 31/03/2018 s'élève à 3 000 000 €	3 000 000 €
29/06/2012	Réaménagement du concours bancaire de 7 755 000 € auprès de la BCME. Augmentation de la durée de remboursement du prêt de 60 mois. L'échéance finale est reportée au 10/01/2027. Majoration du taux du taux euribor 3 mois + 0.40% à euribor 3 mois + 1.5%. Modification des garanties attachées à ce prêt : • Caution solidaire de la Société AMANDIS à hauteur de 20% de l'encours soit 1 163 250.01 €. • Caution solidaire des Sociétés DOUAIDIS et SRD à hauteur de 15% de l'encours soit 872 437.51 € chacune. • Caution solidaire des Sociétés CARVIDIS, LIANOUDIS, ETADIS et DETA DISTRIBUTION à hauteur de 10% soit 581 625.01 € chacune. • Caution solidaire des Sociétés RIVERY EXPLOITATION et ATTINDIS à hauteur de 5% soit 290 812.04 € chacune. • Une main levée partielle de l'engagement de caution à hauteur de 50% du montant cautionné sera accordée si les deux conditions ci-dessous énoncées sont remplies pendant au moins trois exercices consécutifs successifs : les résultats nets de chaque Société, DIEPPEDIS et SDD doivent être positifs et les capacités d'autofinancement de chaque Société DIEPPEDIS et SDD doivent être supérieures aux échéances à moins d'un an des emprunts à moyen/long terme contracté auprès des établissements de crédit. L'en cours au 31/03/2018 s'élève à 3 548 898.57€	3 548 899 €
09/01/2014	En garantie d'un concours bancaire de 91 612€ auprès de la Banque Populaire Nantissement du fonds de commerce d'hypermarché situé à Martin Eglise, appartenant à la Société SDD L'en cours au 31/03/2018 s'élève à 19 849.11€	19 849 €

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

Sûretés réelles consenties

DATE D'AUTORISATION	DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS	MONTANT
04/01/2007 (réaménagement 29/06/2012)	Nantissement des 11 987 actions de SDD au profit de la Société Générale pari passu avec la BCME en garantie d'un emprunt de 7 755 000 € destiné à financer l'acquisition des 11 987 actions de la Société SDD.	3 516 800 €
04/01/2007	Nantissement des 11 987 actions de SDD au profit de la BCME pari passu avec la Société Générale en garantie d'un emprunt de 7 755 000 € destiné à financer l'acquisition des 11 987 actions de la Société SDD.	3 548 899 €
26/04/2012	Caution hypothécaire de la Société SDD à hauteur de 3 000 000 € portant sur l'ensemble immobilier sis à Martin Eglise en garantie d'un emprunt de 3 000 000 € auprès de la Banque Edel.	3 000 000€
	TOTAL DES SURETES REELLES CONSENTIES	7 065 699 €

«DIEPPEDIS»	GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIEPPE REÇU
Société par Actions Simplifiée au capital de € 40 000 Siège Social : Etran 76370 MARTIN EGLISE 492 578 661 RCS DIEPPE	LE 12 OCT. 2018

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018 ET
TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2018**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter de la manière suivante, le bénéfice de l'exercice clos le 31 Mars 2018, s'élevant à € 813 527,46, dont € 182 091 de CICE, à savoir :

-à la réserve facultative (CICE).....	€ 182 091,00
-à distribuer à titre de dividendes.....	€ 100 000,00
-le solde à la réserve facultative.....	€ 531 436,46

En conséquence, chaque action donne droit à son titulaire à un dividende de € 25.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2018:

1 - les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30 % regroupant :

*le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à € 50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à € 75.000 pour les couples soumis à imposition commune ;

*les prélèvements sociaux de 17,20 %, les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à € 4 000 soit 10 % du capital,
- la réserve facultative est portée de € 3.625.251,22 à € 4 338 778,68.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'au cours des trois derniers exercices les dividendes suivants ont été distribués à savoir :

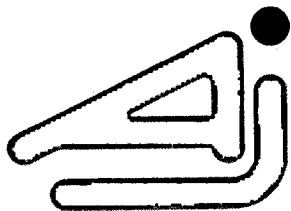
* Par décision de l'Assemblée Générale en date du 24 novembre 2016, la somme globale de € 85 000, soit un dividende par action de € 21,25 ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %.

* Par décision de l'Assemblée Générale en date du 1^{er} février 2018, la somme globale de € 100 000, soit un dividende par action de € 25.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME





AUDI-JURIS

TOQUE L 0057

Marie-France DEMANGE-BOULOGNE

Avocat au Barreau de Paris

Spécialiste en droit des sociétés

Spécialiste en droit fiscal

Patricia LECOEUR-PARADIS

Corinne LOISEL

Joan ANDROT PETIT-THAR

Avocats au Barreau de Paris

Monsieur le Greffier du

**Tribunal de Commerce de
DIEPPE**

54 rue faubourg de la Barre

B.P 70231

76204 DIEPPE CEDEX

Paris, le 11 octobre 2018

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIEPPE

REÇU

LE 12 OCT. 2018

Nos Réf. : MFB/PLP/NG

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

Monsieur le Greffier,

Conformément à la loi, nous avons l'honneur de vous adresser, sous ce pli, les documents afférents à la Société :

« **DIEPPEDIS** »

S.A.S. au Capital de € 40 000

Siège Social : Etran

76370 MARTIN EGLISE

492 578 661 RCS DE DIEPPE

à savoir :

- une copie certifiée conforme de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018,
- une copie certifiée conforme des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2018,
- un exemplaire des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2018,
- un chèque de €. 45.63 tiré sur la BNP

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos salutations distinguées.

Patricia LECOEUR PARADIS

Avocat à la Cour

Marie-France BOULOGNE

Avocat à la Cour